

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 2 - Architecte



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [veronique-lamarre-cssdhr-gouv-qc-ca](https://www.cadre21.org/membres/6f74613d3c654df1f956d923)  
<https://www.cadre21.org/membres/6f74613d3c654df1f956d923>

Date d'obtention : 2024-10-31 16:22:25

## Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 2 - Architecte

### Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

La méthode est claire et simple. Cela permet d'uniformiser les interventions et d'offrir un cadre. Il suffit de suivre l'aide mémoire et en premier lieu de départager s'il s'agit d'un acte malveillant ou impulsif. Il faut parler à l'auteur du signalement et à la victime. avoir une attitude rassurante et soutenante. Ensuite il faut évaluer l'incident en remplissant la grille d'évaluation pour en déterminer l'amorce, la nature, les intention et l'étendue. PAR la suite il faut valider les informations auprès des jeunes impliqués et compléter la grille avec chacun d'entre eux en leur mentinnant de ne pas parler de l'incident. Ensuite vient le moment d'analyser la situation et de déterminer le caractère de la situation: impulsif ou malveillant.

### Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Tout est dans la subtilité des comportements des parties impliquées. La collaboration des parties peut être déterminante dans la lecture de la situation : malveillante ou impulsif. Il faut rassurer et offrir du soutien. Peu importe la lecture de la situation, il y aura saisie des appareils électroniques qui ont ou pourraient contenir les photos. Cela est remis au service de police.

Toutes les situations se terminent avec un signalement à la DPJ.

**Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?**

Pour ma part, il y a 2 étapes délicates: l'analyse adéquate de la situation et la confiscation des appareils électroniques.

Dans un premier temps, je veux faire une lecture adéquate de la situation et faire les bonnes actions associées (malveillant ou impulsif).

Dans un deuxième temps, lors de la saisie des appareils électroniques, je crains faire face à de l'opposition de la part des jeunes et que certains refusent de collaborer.

Je suis bien consciente de NE JAMAIS REGARDER les photos transmises que cela pourrait me rendre aussi coupable. Ce n'est pas à moi de juger de la photo.

De plus, une fois les appareils remis, je ne suis plus en intervention dans la situation. C'est le service de police qui reprend l'intervention